

SUITE DES LIGNES VOIR FEUILLETS 4 ET 14

SUITE DE LA LIGNE VOIR FEUILLET 12

- ◆ LIGNE 1
- ◆ LIGNE 2
- ◆ LIGNE 3
- ◆ LIGNE 4
- ◆ LIGNE 5
- ◆ LIGNE 7
- ◆ LIGNE 8
- ◆ LIGNE 9
- ◆ LIGNE 10
- ◆ LIGNE 11
- ◆ LIGNE 12
- ◆ LIGNE 14
- ◆ LIGNE 21
- ◆ LIGNE 22

819 373-4533

ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR www.str.qc.ca

S.V.P. CONSERVER CE DOCUMENT
PRIÈRE DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

CARTE GÉNÉRALE & INFORMATIONS

SUITE DES LIGNES VOIR FEUILLETS 9 ET 11

Mise à jour
24 août 2015



INFORMATION

COMMENT UTILISER LES FEUILLETS

Selon l'heure et la journée où vous prévoyez voyager, repérez d'abord votre lieu de départ et votre destination sur la carte des lignes. Choisissez votre parcours, identifiez la couleur et le numéro de la ligne qui dessert le trajet. Procurez-vous le feuillet horaire correspondant dans les autobus, chez les dépositaires ou sur le site Web de la STTR. Vous y trouverez le plan de la ligne ainsi que les grilles horaires pour les jours de semaine, le samedi et le dimanche. Pour connaître l'heure de passage de l'autobus, consultez la grille horaire détaillée correspondante au jour de votre déplacement. Veuillez conserver vos feuillets pour une utilisation ultérieure et ainsi souscrire à un comportement écologique.

COMMENT PLANIFIER VOS DÉPLACEMENTS AVEC L'APPLICATION POUR TÉLÉPHONE INTELLIGENT

Transit App est une application qui facilitera la planification de vos déplacements en autobus. Transit App est disponible pour tous les types de téléphone sur Appstore et Google play. Selon votre emplacement, l'application vous indique les trajets ainsi que les horaires des autobus de la STTR pour vous permettre de vous rendre le plus efficacement possible à votre destination. Un planificateur d'itinéraire est aussi disponible sur Google Maps. Essayez-le, c'est simple et facile!

PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLEMENT

L'accompagnateur d'une personne handicapée visuellement est admis sans frais à bord des autobus urbains. Seule la personne handicapée paie son passage. Il faut que celle-ci soit en possession d'une carte de l'I.N.C.A. (Institut national canadien pour les aveugles), carte qu'elle doit présenter lors de l'embarquement.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Il n'y a pas de restriction d'heures sur le réseau urbain pour permettre à notre clientèle de transporter un équipement sportif. Le conducteur jugera l'acceptation d'un équipement sportif en préconisant la sécurité de ses passagers. La clientèle devra munir ses articles de protecteurs adéquats, si requis. Elle conservera ses articles près d'elle et en sera responsable pour la durée de son trajet.

OBJETS PERDUS

Les objets perdus à bord des véhicules de la STTR sont récupérés le soir même par les conducteurs. On peut communiquer avec le Service à la clientèle le lendemain au numéro 819 373-4533, poste 250, et vérifier si l'objet égaré a été retrouvé.

DÉPOSITAIRES

Vous pouvez vous procurer un titre de transport à nos bureaux ou chez les différents dépositaires situés dans chacun des secteurs de la ville, entre autres, toutes les pharmacies Jean Coutu et Uniprix. Pour consulter la liste, visitez notre site Internet ou communiquez avec nous.



La STTR offre le service de transport de vélos sur les autobus du 1er mai au 31 octobre sur différentes lignes. Consultez notre site Web pour tous les détails sur le CYCLOBUS.

JOURS FÉRIÉS SANS SERVICE

Il n'y a pas de service d'autobus :

- > le jour de l'An (1^{er} janvier)
- > le lendemain du jour de l'An (2 janvier)
- > Noël (25 décembre)

SURVEILLEZ L'OFFRE DE SERVICE POUR CES JOURS FÉRIÉS

Jours fériés en service selon l'horaire du samedi (Service aux heures, de 6 h 15 à 00 h 10) :

- > le lundi de Pâques
- > la Journée des patriotes
- > l'Action de grâce

Jours fériés en service selon l'horaire du dimanche (Service aux heures, de 8 h 45 à 19 h 10) :

- > la fête nationale du Québec*
- > la fête du Canada*
- > la fête du Travail
- > le lendemain de Noël

Il n'y a pas d'Express Bus.

Les 24 et 31 décembre :
> dernier départ à 19 h 15

*Horaire bonifié pour le 24 juin et le 1^{er} juillet :
En service jusqu'à 00 h 10

EXPRESS BUS # 21 ET # 22

La STTR propose à l'ensemble de sa clientèle un service sans détour : le service Express Bus.

Les lignes « Express Bus » concentrent les principaux points d'achalandage en semaine aux heures de pointe (départs en matinée de 7 h à 9 h, le midi de 11 h 30 à 13 h et en fin d'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30). Ces lignes vous mèneront à destination plus rapidement. Référez-vous au feuillet pour visualiser les trajets. Il n'y a pas d'Express Bus en période estivale.

EXTRA! PROFITEZ D'UNE PLUS GRANDE FRÉQUENCE EN HEURES DE POINTE!

La STTR propose à l'ensemble de sa clientèle des voyages extras, voyages supplémentaires ajoutés à l'offre de service régulière. Ceux-ci sont disponibles pour tous les usagers, les jours de classe de la commission scolaire Chemin-du-Roy. Dans les grilles horaires de chaque ligne, ces voyages sont identifiés en bleu. Consultez le site Internet de la commission scolaire : www.csduroy.qc.ca/ calendrier_scolaire pour connaître les jours de classe.

Entre deux arrêts, vous seriez plus près?
Dès 20 h pour votre sécurité
Demandez à votre chauffeur de vous déposer le plus près possible de votre destination.

TAXIBUS

(secteur Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe et aéroport)

C'est trop loin? Taxibus est là!

Ce service répond aux besoins des gens habitant à plus de 1,6 km de la ligne des secteurs mentionnés. Le « taxibus » vous conduira, sans frais supplémentaires, au point de correspondance le plus près.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent les informations vous permettant de joindre ces « taxibus » ainsi que les points de correspondance où ils vous conduiront.

Il est préférable de réserver son « taxibus » 48 heures à l'avance pour son aller et pour son retour, car le nombre de places est limité. Présentez au conducteur un titre de transport valide de la STTR ou payez le tarif en monnaie exacte.

Pointe-du-Lac – Taxi Pointe-du-Lac
819 377-7770

- > rue Notre-Dame-Ouest / chemin Ste-Marguerite
- > chemin Ste-Marguerite, face à la rue Edmond-Poisson

Saint-Louis-de-France – Taxi coop
819 378-5444

- > rue Louis-de-France près de l'église
- > rue Masse, face à la rue des Serres

Sainte-Marthe – Taxi coop
819 378-5444

- > Montée Sainte-Marthe / rang Saint-Malo
- > rue des Jonquilles

Aéroport de Trois-Rivières – Taxi coop
819 378-5444

- > Du point de correspondance Les Rivières

INFOLETTRE

Devenez un client privilégié en vous abonnant à notre infolettre. Vous serez informé des offres promotionnelles, horaires, festivités et changements. Inscrivez-vous gratuitement à notre infolettre en vous connectant au www.sttr.qc.ca.

SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation qui identifient les arrêts se situent le long des lignes.

L'exemple ci-contre indique les lignes qui passent à cet arrêt :

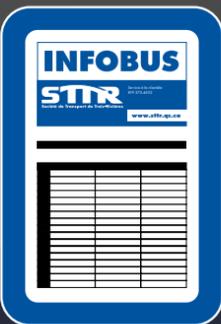
- > le vert indique les arrêts Express Bus
- > le bleu, les arrêts des lignes de soirée
- > le blanc, les lignes réguliers



INFOBUS

Plusieurs arrêts d'autobus sont jumelés à un panneau INFOBUS.

Celui-ci indique diverses informations utiles ainsi que les horaires détaillés du ou des lignes qui passent à cet arrêt.



SOLUTIONS POUR MIEUX VOYAGER

- 1> Arrivez à l'arrêt d'autobus 3 à 5 minutes avant l'heure de passage avec un titre de transport en main ou payez le tarif en monnaie exacte et, s'il y a lieu, demandez une correspondance.
- 2> Cédez votre siège à une personne qui en a plus besoin que vous.
- 3> Maintenez à faible intensité le son de vos appareils électroniques.
- 4> Tenez votre sac à dos à la main.
- 5> Évitez de mettre vos pieds sur les sièges.
- 6> Déplacez-vous vers l'arrière, cela permettra à d'autres de monter.
- 7> Utilisez la porte arrière pour descendre.
- 8> Traversez la rue aux endroits appropriés.
- 9> Gardez les ABRIBUS propres par respect pour tous.

PASSAGE GRATUIT POUR LES ENFANTS DE CINQ ANS ET MOINS!

INFO RÉSEAU 819 373-4533

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Visitez notre site Web : www.sttr.qc.ca